

SOFITEL
HOTELS & RESORTS

Depuis initialement
Ambassade GB
Paris le 06/07/23



Adresse Client:

M. Patrick Gomont
121 Rue Saint Jean
14400 Bayeux
France

Nom : M. Patrick Gomont

Personne(s) : 2
Chambre : 512
Arrivée : 06.07.23
Départ : 07.07.23
Réf. Réservation : MMBLDCXJ

Adresse de Facturation

M. Patrick Gomont
121 Rue Saint Jean
14400 Bayeux
France

RELEVÉ DE COMPTE

Signature électronique: B0316nBnz
Nb. de Page : 1/1
Caissier N° : 2789APOWO

Sofitel Paris Baltimore Tour Eiffel, le 07 Juillet 2023

Date	Prestations	Quantité	P.U. HT	Total HT	TVA	P.U. TTC	Débit Eur	Crédit Eur	
06.07.23	Parking	1	40.00	40.00	H	48.00	48.00		
06.07.23	Taxe de séjour	2	3.00	6.00	C	3.00	6.00		
06.07.23	Taxe additionnelle départementale	2	0.30	0.60	C	0.30	0.60		
06.07.23	Taxe additionnelle régionale	2	0.45	0.90	C	0.45	0.90		
06.07.23	Chambre et Petit Déjeuner	1	290.90	290.90	G	320.00	320.00		
hors champ d'application de la TVA, en vertu des dispositions de l'article 256 du CGI.							Total Euro	375.50	0.00
							Solde de la facture Euro		375.50
			TVA	Montant H.T.	Montant T.V.A	Montant T.T.C			
			C - Non Taxable	7.50	0.00	7.50			
			G - TVA 10%	290.91	29.09	320.00			
			H - TVA 20%	40.00	8.00	48.00			
Total				338.41	37.09	375.50			

Sofitel Paris Baltimore Tour Eiffel
88 bis, Avenue Kléber
Paris 75116 FR

Tél : +33(0) 1 44 34 54 54
Fax : +33(0) 1 44 34 54 44
H2789@accor.com

Commentaire suite à un séjour / rubrique 'Contact' : sofitel.com - all.accor.com

Hôtel ***** SAS Baltimore
Capital de 12 506 422 Euros
Siège social : 88 bis, Avenue Kléber 75116 Paris
RCS : B 422 326 496 - Siret : 422 326 496 00029
Code APE : 5510Z - TVA Intra-communautaire : FR 32 422 326 496
N° Habilitation touristique : IM075120385
Garant : WHITE ROCK INSURANCE (Europe) PCC Limited - Vision Exchange Building
Triq it-Territorjali, Zone 1, Central Business District - Birkirkara CBD1070 MALTA
Assureur : ACE EUROPEAN GROUP LIMITED - 8, Avenue de l'Arche - Immeuble LE
COLISEE 92400 COURBEVOIE Cedex, France

Prestations prix nets. 0 % d'escompte. Le règlement de la présente facture doit être effectué à la date de paiement mentionnée. A défaut, des pénalités de retard seront dues dès le lendemain de la date d'échéance de la facture au taux de 15% l'an, appliquée au montant total TTC de la facture. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux. Cette mention ne s'applique pas aux particuliers.
Taxe de séjour non soumise à la TVA-article 267-II-2 du CGI

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Pour plus d'informations sur la protection des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter notre Charte sur all.accor.com